



**Conditions particulières de Vente « Hébergement mutualisé »
LNDM au 01/01/2009**

ENTRE :

Le Client,
ci-après dénommé l' « Usager ».

ET :

Yves Bernard, professionnel libéral, dont le siège est situé route de Molphey - 21210 LACOUR D'ARCENAY, immatriculée auprès de l'URSSAF sous le numéro 448 304 287, non-soumis à TVA, joignable sur son site Internet <http://www.lndm.fr/>, par téléphone au 09 70 40 50 10, utilisant la désignation « LNDM », ci-après dénommé « LNDM ».

PREAMBULE :

Le Contrat comprend les présentes Conditions Générales de Vente, la Brochure Tarifaire, qui en font partie intégrante ; l'ensemble est ci-après dénommé le « Contrat »

ARTICLE 1 - DÉFINITIONS

Internet : Réseau mondial d'échange de données constitué de réseaux et serveurs reliés entre eux par le biais d'une interconnexion de réseaux de communications électroniques mondiaux, accessible à tout utilisateur pourvu du matériel informatique adéquat.

Accès à Internet : Service permettant aux Usagers d'accéder au réseau Internet et à ses différents services (courrier électronique, consultation et création de services en ligne, et plus généralement les échanges de données à travers le réseau).

Bande passante : Désigne la capacité de transmission d'une liaison de transmission reliant le Serveur de l'Usager au réseau du Data Center. Elle détermine la quantité d'informations (en bits par seconde) qui peut être transmise simultanément.

Console de gestion de compte : Désigne le site Internet mis à disposition de l'Usager afin que celui-ci procède de manière autonome aux opérations courantes de maintenance et de gestion des Services fournis.

Data Center : Un centre de traitement des données (Data center en anglais) est un service généralement utilisé pour remplir une mission critique relative à l'informatique et à la télématique. Il comprend en général un contrôle sur l'environnement (climatisation, système de prévention contre l'incendie, etc.), une alimentation d'urgence et redondante, ainsi qu'une sécurité physique élevée.

Débit IP : Désigne le débit maximum de la liaison logique en technologie IP établie entre le Serveur de l'Usager et le réseau du Data Center. Le débit maximum annoncé ne peut être atteint que si la configuration du Serveur de l'Usager le permet.

Flood : Désigne un problème de sécurité provoquant une utilisation anormale du Débit IP, susceptible d'impacter les autres Usagers du Data Center et/ou les usagers d'autres réseaux interconnectés aux réseaux auxquels accède le Data Center.

Hébergeur : désigne la personne physique ou morale assurant au sens de la loi n°2004-575 du 21 juin 2004 une activité de stockage de tout contenu destiné à être mis à disposition du public par des services de communication au public en ligne.

IP ou Adresse IP : Série de numéros permettant d'identifier de façon unique un ordinateur sur le réseau Internet.

Phishing : Consiste en une technique frauduleuse utilisée par les pirates informatiques pour récupérer des informations confidentielles (identifiants bancaires, internet...) auprès d'internautes en les dupant par le biais d'un courrier électronique semblant provenir d'une entreprise de confiance, typiquement une banque, un site de commerce en ligne, un opérateur de communications électroniques.

Serveur : Désigne un ordinateur dédié à l'Usager et exploité par ce dernier à l'issue de sa mise à disposition, connecté de manière permanente et en haut débit au réseau Internet.

Services : Désigne l'ensemble des services fournis par LNDM à l'Usager, qui comprend le Service de location de Serveur, le Service d'hébergement mutualisé et le Service de réservation de noms de domaine et les différents services supplémentaires attachés dans les conditions définies au présent Contrat.

Site ou Site Internet de LNDM : Site Internet disponible à l'adresse <http://www.lndm.fr> donnant accès notamment à la Console de gestion de compte.

Spam : Courrier électronique non-sollicité au sens de l'article 34-5 du Codes des Postes et Communications Électroniques, dans sa rédaction issue de la loi n°2004-496 du 10 Juin 2004.

Système d'exploitation ou OS : Désigne le logiciel principal installé sur le Serveur de l'Usager.

Usager : Désigne toute personne physique majeure disposant de la pleine capacité juridique ou morale (dans ce dernier cas, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés) ayant procédé à une ouverture de compte LNDM, ayant reçu un courrier électronique émanant de LNDM contenant ses Identifiants pour accéder aux Services et à la Console de gestion de compte.

Usager Final ou Usagers Finaux : Désigne toute personne physique majeure disposant de la pleine capacité juridique ou morale, utilisant à titre gratuit ou onéreux et dans son intégralité un ou des Services LNDM

et/ou un ou des Serveurs mis à disposition de l'Usager.

Espace web : Espace de stockage mutualisé alloué par LNDM au Client.

Hébergement Dédié : Service d'hébergement comprenant la fourniture d'un serveur physique dédié à l'usage de l'Usager, son hébergement au sein des locaux LNDM et la fourniture de la connectivité Internet associé.

Hébergement mutualisé : Service d'hébergement comprenant l'accès à une plate-forme d'hébergement partagé par l'ensemble des Usagers ayant souscrit au Service et la fourniture de la connectivité Internet associé.

ARTICLE 2 - SERVICES D'HÉBERGEMENT MUTUALISÉ FOURNIS PAR LNDM

LNDM propose à l'Usager l'hébergement dans les DNS de son bureau d'enregistrement d'un nom de domaine, l'espace disque associé ainsi que l'hébergement de cet espace dans un Data Center. Moyennant le paiement d'une location dont le coût est fonction de la formule choisie, l'Usager pourra choisir l'adresse de son site Web. Il faudra néanmoins que celle-ci soit disponible et que l'Usager remplisse les conditions nécessaires éventuelles et fournisse les documents adéquats.

Le contenu de l'espace Web est réalisé par l'Usager sous sa seule responsabilité. Il en est l'éditeur au sens de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 modifiée par la loi n° 2000-719 du 1er août 2000.

Ainsi, l'Usager dispose d'une totale liberté quant au contenu de son espace Web, dans la mesure où celui-ci est conforme aux lois et réglementations en vigueur, nationales comme internationales, notamment en matière de propriété intellectuelle, littéraire et artistique, et ne contient aucune information qui pourrait être considérée comme dénigrante, diffamatoire ou injurieuse, ou portant atteinte à la vie privée, aux bonnes mœurs ou à l'ordre public. L'Usager s'engage à mettre en ligne les coordonnées de LNDM et plus généralement à se conformer aux dispositions de la loi n° 2000-719 du 1er août 2000.

LNDM met à la disposition de l'Usager des adresses email, des alias emails et des forward d'emails dont le nombre est défini dans la formule choisie par l'Usager. Il pourra choisir ses adresses dans la mesure où elles sont disponibles et acceptées par LNDM. LNDM se réserve le droit, à tout moment et sans préavis, de supprimer une ou l'ensemble des adresses emails, alias et forward, s'il estime que l'usage qui en est fait n'est pas conforme aux règles d'usage de l'Internet. Un certain nombre d'adresses techniques sont réservées (comme par exemple, mysql, abuse, system, webmaster, postmaster...).

Le Service d'hébergement mutualisé ne peut se substituer aux besoins techniques qui nécessiterait des ressources dédiées à l'Usager pour le bon fonctionnement de son espace web. Par conséquent, si les hébergements mutualisés de l'Usager utilisent en moyenne plus de 5% des ressources techniques totales, LNDM pourra suspendre les Services de l'Usager pour préserver la qualité de service des autres utilisateurs.

ARTICLE 3 - MISE À DISPOSITION DE L'HÉBERGEMENT MUTUALISÉ

En cas d'achat de nom de domaine par LNDM pour le client, LNDM sera inscrit comme technical contact et billing contact. En cas de transfert, le client s'engage à inscrire LNDM comme technical contact dans les informations du domaine.

LNDM ne pourrait être tenu responsable du dysfonctionnement d'un nom de domaine lié à des données techniques erronées.

L'achat et le transfert de domaine sont soumis à des conditions imposées par les organismes d'enregistrement (WWW. BOOKMYNAME.COM, WWW.AFNIC.FR, ...)

Concernant l'enregistrement d'un nouveau domaine, LNDM informera le client que les coordonnées nécessaires à la création du domaine seront transmises aux organismes d'enregistrement, AFNIC, BOOKMYNAME, ASCIO, et autres.

ARTICLE 4 - CONDITIONS PARTICULIÈRES LIÉES AUX NOMS DE DOMAINE

LNDM ne joue qu'un rôle intermédiaire entre l'Usager et l'autorité d'attribution et de gestion des noms de domaine sur Internet. Les extensions gérées par LNDM sont indiquées sur le site Internet.

Pour souscrire un nom de domaine « .FR », vous devez respecter la charte de nommage de l'organisme AFNIC dont les modalités sont disponibles sur le site Internet :
<http://www.nic.fr/enregistrement/nommage.html#justificatifs>

Les noms de domaines sont déposés dans un délai de 2 à 15 jours à compter du paiement effectif du Service et de la transmission des éventuels documents administratifs complémentaires de dépôt.

Certaines extensions demandent des documents complémentaires, qui doivent être adressés par fax au 01 73 50 26 05 ou par courrier postal à BOOKMYNAME - BP 438 - 75366 Paris CEDEX 08.

A l'issue de l'expiration du nom de domaine, des frais supplémentaires peuvent s'appliquer pour le renouveler tardivement. Ces frais sont indiqués dans la fiche tarifaire disponible sur le site Internet <http://www.lndm.fr/>.

ARTICLE 5 - DUREE DU CONTRAT

Les Services d'hébergement mutualisé sont souscrits pour une période au choix de l'Usager, dans la limite minimale de 1 an à compter du premier règlement relatif à l'achat du nom de domaine. Il sont reconductibles de plein droit par période d'une année, sauf dénonciation de l'Usager par lettre recommandée avec accusé de réception avant renouvellement annuel du contrat.

L'Usager sera tenu informé de la reconduction du contrat par courrier électronique à l'adresse email de contact administrative.

LNDM adressera un courrier électronique d'information de renouvellement 30 jours avant la date d'expiration puis 15 jours avant la date d'expiration.

Les services d'hébergement mutualisés LNDM s'arrêtent à leur date d'expiration, par conséquent les sites Internet associés seront suspendus jusqu'au paiement effectif du renouvellement.

En cas de renouvellement des Services d'hébergement mutualisé au delà de leurs date d'expiration, des frais supplémentaires seront facturés au titre de remise en ligne des Espaces Web de l'Usager, dont les coûts associés sont indiqués dans la Brochure Tarifaire.

A défaut de règlement dans les deux (2) mois qui suivent la date d'expiration du contrat, LNDM supprimera les hébergements mutualisés expirés, sans que le client ne puisse prétendre à une quelconque indemnité.

Le délai de rétractation ne sera pas applicable pour l'achat d'un nom de domaine en « .fr », étant donné que toute commande d'un nom de domaine en « .fr » sera automatiquement traitée et facturée par l'afnic.

Si votre nom de domaine comporte une erreur d'orthographe, vous ne pourrez pas être remboursé des frais engagés.

ARTICLE 6 - RÉSILIATION

L'Usager a la possibilité de résilier le contrat, sous réserve d'adresser une lettre recommandée avec accusé de réception avant la date d'expiration du renouvellement de son contrat, à l'adresse suivante :

LNDM - Service résiliation - Route de Molphey, 21210 LACOUR D'ARCENAY